

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 16 (1924)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Les effets de la durée du travail réduite chez les cheminots  
**Autor:** Bratschi, Robert  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-383484>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

mesure des choses qu'on a toujours comparé l'ignorance à l'ombre et à la nuit, tandis que la connaissance se confondait avec la clarté, avec la lumière.

Oh, certes, la connaissance des lois qui régissent la matière, a fait des progrès immenses, mais la connaissance des forces et des lois naturelles qui sont en œuvre dans l'individu et dans la société est encore toute primitive. Le « connais-toi toi-même » des anciens est resté lettre morte pour l'homme moderne absorbé par les questions d'ordre physique, chimique ou mathématique avec leurs nombreuses applications pratiques. Il y a déséquilibre complet entre ce que nous savons des choses inertes et de ce que nous savons de nous-mêmes. Les forces des individus et des sociétés sont encore des forces aussi aveugles et aussi brutales que ne l'étaient les forces de la matière avant que la science ne les eût domestiquées. Nous nous sommes développés d'un seul côté. Il est grand temps que nous nous occupions de l'autre.

A quoi sert que nous ayons multiplié les voies et moyens de communications entre hommes, si les préjugés, les animosités, les haines demeurent? A quoi bon développer le sport et découvrir des remèdes aux maladies, si nous détruisons dans des luttes stupides la santé et la vie entretenues avec tant de soin? Est-ce bien la peine d'inventer des machines ou de trouver des engrais qui rendent le travail du paysan plus fécond, s'il ne peut écouler ses produits, et dans quel but, ces usines gigantesques d'où sort, comme un Amazone, le flot des objets manufacturés, si cette abondance même conduit les peuples au chômage et à la misère? Et puis, suprême folie, quel plaisir à accumuler des richesses prodigieuses pour les détruire ensuite en quelques années de guerre?

Nous sommes fous. Nous avons la frénésie de produire, notre vie ressemble à un accès de fièvre sans un seul moment de lucidité. Il faut nous calmer un peu et prendre le temps de la réflexion. Il ne faut plus exclusivement produire; le travail qui nous incombe n'est pas un travail de production seulement. Et pourtant on ne voit que cela, on n'entend que cela. Les produits ne peuvent se vendre, produisez quand même; une partie considérable en est gaspillée, produisez toujours; de temps à autre, la guerre vient tout anéantir, ne vous en préoccupez pas, produisez; des peuples crèvent de faim et nous mourons de surproduction, ça ne fait rien, redoublez d'efforts, augmentez les heures de travail, produisez. Les dettes de guerre, les changes, les monnaies, les douanes paralysent le trafic, ne vous arrêtez pas pour si peu, mettez bouchée double, produisez.

Travail de brute, travail de déments!

Ne pouvons-nous donc pas travailler un peu raisonnablement? Pour que la production serve à nos besoins, ne vaudrait-il pas la peine de les organiser, ces besoins? Pour que nous puissions jouir de notre travail, ne faudrait-il pas en distraire quelques heures chaque jour afin que nous devenions des consommateurs intelligents, et comment le devenir, comment acquérir les qualités morales et l'instruction, fondement de toute organisation supérieure, si nous ne pouvons y consacrer du temps et des forces, si nous continuons à ne vouloir que produire, produire, produire.

Il faut se le dire et le répéter aux autres: le travail de l'homme ne consiste pas seulement à produire. La production ne doit être qu'une partie de notre activité, car nous n'existons pas pour la production, mais la production pour nous. Cette production elle-même devient stérile, si nous ne dépensons pas nos forces d'autre part à nous développer et à développer harmonieusement la société. Il faut faire de la lumière en nous et de la lumière autour de nous, et comment le ferions-nous si nous sommes écrasés par le travail purement productif.

Patrons et ouvriers, capitalistes et prolétaires, cessons donc d'agir comme des aveugles. Le chaos dans lequel nous nous débattons le prouve suffisamment, nous

travaillons mal. Cessons de nous accuser de ne pas travailler assez, ce n'est pas là qu'est l'erreur. L'erreur est que tout notre effort ne porte que sur un point, notre travail n'est que productif; ce travail exclusif a fait de nous des incapables. Il nous faut le diminuer pour trouver le temps de nous éduquer et de nous instruire. C'est par là que pêche en ce moment la société. La journée de huit heures, c'est plus d'instruction, plus de lumière pour tout le monde, c'est l'ordre et l'harmonie possible par le développement de nos plus hautes facultés. C'est le travail humain sur l'être humain rendu possible, et non plus seulement le travail de l'homme sur la matière.



## Les effets de la durée du travail réduite chez les cheminots

Par Robert Bratschi.

La plus grande partie du personnel des chemins de fer, notamment le personnel roulant, n'est pas soumis à la loi sur les fabriques, mais à celle sur la durée du travail dans les entreprises de transport. La loi sur les fabriques n'est applicable qu'aux entreprises auxiliaires. Il s'agit surtout des ateliers de réparations. Le travail dans ces ateliers a, de par sa nature, une grande analogie avec les conditions en vigueur dans l'industrie de la métallurgie et autres branches similaires. Les effets de la réduction de la durée du travail sont par conséquent analogues à ces industries. Nous admettons que des rapports seront faits sur ces industries et nous nous bornons à mentionner quelques points concernant les entreprises de chemin de fer.

La loi sur la durée du travail dans les entreprises de transport est entrée en vigueur en 1921, après que la mémorable votation des 30 et 31 octobre 1920 donna une majorité de 100,000 voix acceptantes. Comme la loi sur les fabriques, cette loi repose sur le principe des huit heures. Cette loi fut combattue non seulement dans la votation populaire, mais déjà au parlement, tout spécialement par les intéressés des administrations de chemins de fer. Les chemins de fer fédéraux et particulièrement les compagnies privées firent sauter toutes les mines pour obtenir une loi aussi défavorable que possible pour le personnel. Les plus forts arguments de nos adversaires furent les chiffres que représenteraient l'augmentation des dépenses due à la réduction de la durée du travail. Les chemins de fer privés présentèrent la question de telle sorte qu'il semblait que leur existence même était en péril. Les C. F. F. évaluèrent l'augmentation de leurs dépenses à 25 à 30 millions par an. Ces données s'appuyaient sur une augmentation nécessaire du personnel que l'administration de cette entreprise estimait de 4000 à 5000. De fait, les C. F. F. engagèrent beaucoup de personnel en 1919 et 1920. Dans les entreprises privées, cette observation fut moins évidente. Les associations du personnel soutinrent alors que de nouveaux engagements de personnel n'étaient pas nécessaires, qu'il était possible de parer aux besoins nouveaux par une meilleure organisation du service.

Aujourd'hui, nous pouvons juger qui avait raison en 1919 et 1920, l'administration ou le personnel. Nous avons un aperçu du développement du trafic et de l'effectif du personnel. Le mouvement du trafic atteignit son point le plus bas dans l'année de crise intense de 1922. Depuis lors, il augmenta d'une façon réjouissante pour atteindre presque, au cours de cette année, en ce qui concerne les quantités transportées, l'année 1913 qui constitua un record. L'effectif du personnel fut par contre diminué constamment depuis 1920. Il comptait en 1920 plus de 40,000 et en décembre 1923, il n'est plus

que de 35.000 personnes. *En trois ans, la réduction fut donc de 5000 personnes, tandis que le trafic augmentait constamment.* L'effectif du personnel est non seulement inférieur à celui de 1920, mais encore inférieur au personnel occupé en 1913; cette réduction est même inférieure de 3000 personnes sur l'effectif de 1913, et cela malgré qu'il faille transporter les mêmes quantités de voyageurs et de marchandises, comme nous l'avons déjà fait remarquer plus haut. Il est particulièrement intéressant de remarquer que la durée maximale du travail était en 1913 de 11 heures. La plus grande partie du personnel travaillait effectivement 11 heures. Dans les exploitations de chemins de fer privées, la durée du travail atteignait même 12 heures exactement appliquées. Nonobstant cela, la forte diminution du personnel peut être prouvée. Cette diminution de personnel est encore plus forte dans les exploitations privées. C'est ainsi que les chemins de fer rhétiens occupaient en 1913 1656 personnes et en automne 1923, encore 800 en chiffres ronds. L'électrification de la ligne n'est cause que pour une faible part de cette diminution. La plus grande partie est due à des changements dans l'administration.

On pourrait multiplier ces exemples en citant d'autres compagnies de chemins de fer. Mais, ces chiffres suffisent à démontrer que la diminution de la durée du travail dans les exploitations de chemins de fer n'exigea pas plus de personnel et partant pas d'augmentation de dépenses. *Au contraire, le personnel a été fortement réduit là où le trafic est devenu aussi important qu'avant la guerre.* Ces constatations ont d'autant plus de valeur que dans le trafic la possibilité d'influencer favorablement le travail par une augmentation de son intensité, comme c'est le cas pour la production de marchandises en général, parce que ce service dépend de facteurs qui ne peuvent être influencés ni par l'administration ni par le personnel.

Une autre conséquence heureuse de la réduction de la durée du travail fut la *diminution du nombre des accidents*, fait constaté officiellement au Conseil national en juin de cette année par le chef du Département des postes et chemins de fer. Ce fait réjouissant s'explique uniquement par ce que le personnel peut, grâce à la diminution de la durée du travail, se reposer mieux de son service exténuant.

On peut dire sans exagérer que l'introduction d'une durée réduite du travail fut un succès non seulement pour le personnel, mais encore pour l'administration.



## Les fâcheuses conséquences de la réduction des heures de travail dans l'industrie horlogère

Par Achille GrosPierre.

L'argumentation du monde patronal contre la réduction des heures de travail est pour le moins ridicule. C'est peut-être sa force, que dis-je, c'est sa seule force.

Pour justifier toute la réaction, puisqu'il ne tue plus, le ridicule devient une puissance à laquelle on peut s'adresser, paraît-il.

Voyons donc les conséquences redoutables dont l'industrie de la montre a fait de si fâcheuses expériences.

En 30 ans, la durée du temps de travail dans l'industrie horlogère a passé de 66 heures à 48 heures par semaine. Diminuée d'une heure le samedi, on quittait le soir à 6 heures. Il semblait à ce moment-là déjà que la loi constituait une erreur économique importante.

Quand de 6, la loi imposa la fermeture à 5 heures, on parlait de prendre le travail à domicile pour combler les pertes qui résulteraient fatalement de cette

faute nouvelle. La journée de 10 heures souleva, on s'en souvient, l'indignation du monde patronal. A l'introduction du samedi après-midi libre dans l'industrie horlogère, on vit des patrons angoissés, des ouvriers inquiets et le monde s'agiter en face de ces folies, et la semaine de 48 heures qui suivit donna lieu à des luttes considérables et finalement fut adoptée à la fin de la guerre comme une chose que la classe ouvrière avait bien gagnée en supportant toutes les souffrances dont tant de nouveaux riches étaient nés.

Voyons maintenant les conséquences désastreuses que la production enregistra à la suite de ces diminutions scandaleuses du temps de travail.

Années et heures de travail hebdomadaires	Nombre des montres et mouvements finis
1893: 65 heures	4,191,002
1903: 60 heures	7,393,385
1913: 55 et 58 heures	13,815,727
1918: 55 heures	15,395,542
1919: 55 et 48 heures	16,865,132
1920: 48 heures et crise	13,729,872
1922: 48 heures et crise	9,569,802
1923: 48 heures, 3 <sup>me</sup> trimestre	9,632,084

Cette diminution des produits s'explique naturellement par la crise économique qui a tant fait souffrir l'industrie horlogère. Mais, par contre, elle n'a aucun rapport avec la réduction des heures de travail. Il suffit, pour s'en rendre compte, de consulter les effectifs des ouvriers chômeurs durant 1920. Il était pour l'industrie horlogère et la bijouterie de 14,574 et pour 1921 de 33,514, et en 1922 c'est à peine si l'on comptait 28,000 personnes travaillant à l'industrie horlogère et la bijouterie, alors qu'en 1918 on en comptait 46,475.

Où donc ces messieurs peuvent-ils aller chercher les arguments si osés contre la semaine de 48 heures dans l'industrie horlogère. Les statistiques indiquent clairement, sans hésitation, qu'à chaque réduction du temps de travail a succédé une augmentation de production.

Certes, entre 65 heures en 1893 et 48 heures en 1919 de durée hebdomadaire, il y a une diminution de 17 heures.

Mais entre 4 millions de montres en 1893 et 16 millions en 1919 il y en a 12 en plus pour la production.

Il est permis de poser la question après cet examen rapide: Messieurs les patrons, si vous êtes de bonne foi, veuillez expliquer ce que vous voulez, puisque la production, loin d'avoir souffert de la réduction du temps de travail, a augmenté considérablement? Et vous, ouvriers, croyez-vous faire une meilleure année en travaillant plus longtemps pour moins produire?

Non, le ridicule ne tue plus, sans cela, personne ne discuterait de la semaine de 48 heures et de sa prolongation.



## La défense des huit heures

### Les actions de masse

Par Paul Perrin, conseiller national.

Depuis que nous avons su abandonner la phraséologie de guerre pour reprendre le travail syndical pratique et éducatif, on parle beaucoup moins dans les milieux des ouvriers des actions de masse et de l'action directe.

La notion de ces deux termes n'a du reste jamais été clairement exprimée par ceux même qui s'en servaient le plus dans leurs discours. Je laisserai de côté